Lamello AG
Techniques d'assemblage
Hauptstrasse 149
CH-4416 Bubendorf

T + 41 61 935 36 36
F + 41 61 935 36 06
info@lamello.ch
www.lamello.ch

Conditions générales de participation

Le concours se déroule sur la base des conditions suivantes.
En envoyant des photos ou des vidéos ainsi que des plans de construction ou des dessins, vous acceptez ces conditions.
En cas de violation des présentes conditions de participation, Lamello AG se réserve le droit d'exclure des personnes du concours.

1. **Quelles photos et vidéos peuvent être envoyées en cas de participation au concours ?**
   Le concours a pour thème les produits finis en bois. Le diaporama / la vidéo doit contenir des images du processus de production qui mettent clairement en évidence les éléments d'assemblage Lamello utilisés. Vous pouvez envoyer autant d'images ou de vidéos que vous le souhaitez. Le poste doit être publié sur le canal Instagram ou Facebook du participant. Le poste doit être marqué avec le hashtag #winlamello.

2. **Qui peut participer au concours ?**
   Toutes les personnes sont autorisées à participer, à l'exception des collaborateurs du groupe Lamello.

3. **Jusqu'à quand peut-on envoyer des images ou des vidéos ?**
   La date limite d'envoi de photos et vidéos pour le concours est fixée au 30 octobre 2023.

4. **À qui doit-on envoyer les images et vidéos ?**
   Le poste doit être publié sur le canal Instagram ou Facebook du participant.

5. **Droits d'image**
   Tous les participants accordent à Lamello AG des droits d'utilisation non exclusifs, illimités dans l'espace, le temps et le contenu, y compris le droit de traiter les photos envoyées pour le concours, d'en rendre compte publiquement quels que soient les médias utilisés, tels que la presse imprimée, les sites web et les réseaux sociaux comme Facebook, Instagram, etc., la publicité, les affiches, les invitations, les expositions, les annonces et les catalogues ainsi que les portails en ligne.

   Pour les personnes âgées de moins de 18 ans, le consentement du tuteur légal est requis.

   Lamello AG n'a aucune obligation de vérifier les contributions de l'utilisateur/la responsabilité de l'utilisateur pour les contenus qu'il livre.

   L'auteur des photos ou vidéos est responsable du respect des droits des tiers (droits des personnes représentées et des propriétaires). En soumettant les photos et vidéos, le demandeur déclare que l'utilisation des images par Lamello AG n'est soumise à aucun des droits susmentionnés et qu'il a consenti à leur utilisation.

6. **Exclusion du concours**
   En cas de violation des présentes conditions de participation, Lamello AG se réserve le droit d'exclure des personnes du concours. Sont également exclues les personnes qui utilisent des outils non autorisés, fournissent des informations erronées ou qui tirent d'autres avantages par manipulation. Le cas échéant, les gains peuvent être retirés et réclamés ultérieurement.

7. **Responsabilité**
   Lamello AG décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des photos ou vidéos soumises.

8. **Recours**
   Tout recours juridique est exclu.

9. **Gagnants**
   Les gagnants seront informés par écrit. Les gagnants seront avertis sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn).

État 2023